

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 OCTOBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.10. 83.B**

**ZI n°3 à Gond
Pontouvre - Bâtiment
Pages jaunes
marketing services :
lot n° 2 " plâtrerie,
cloisons, menuiseries
intérieures bois " -
avenant n° 1**

LE VINGT TROIS OCTOBRE DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 octobre 2008**

Secrétaire de séance : Guy ETIENNE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /
CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZI N°3 A GOND PONTOUVRE - BATIMENT PAGES JAUNES MARKETING SERVICES : LOT N° 2 "
PLATRERIE, CLOISONS, MENUISERIES INTERIEURES BOIS " - AVENANT N° 1**

Par délibération n° 81 du 22 avril 2008, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un marché de travaux concernant des travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services sur la ZI n° 3 à Gond Pontouvre.

La commission d'appel d'offres du 21 mai 2008 a attribué le lot 2 « plâtrerie – cloisons – menuiseries intérieures bois » à la société Bernard MOREAU – 32 rue de la Pierre Levée - 16000 ANGOULEME, pour un montant de 25 128,70 € HT.

Les travaux suivants ont été supprimés :

- châssis fixes	302,20 € HT
- habillage des cassettes de climatisation	1 368,00 € HT

Montant total	1 670,20 € HT

Le montant de l'avenant en moins value est de 1 670,20 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 16 octobre 2008,

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 2 « plâtrerie – cloisons – menuiseries intérieures bois » confié à la société Bernard MOREAU – 32 rue de la Pierre Levée - 16000 ANGOULEME, pour la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux Page-jaunes Marketing Services et ayant pour objet la suppression de travaux pour un montant en moins value de 1 670,20 HT.

Le marché est ramené à 23 458,50 € HT, soit une diminution de 6,65% par rapport au montant initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 novembre 2008

Affiché le :

12 novembre 2008

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX PAGES-JAUNES MARKETING SERVICE SUR LA ZI N° 3 À GOND PONTouvre (16)

LOT N° 2 : Plâtrerie – cloisons – menuiseries intérieures bois

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Philippe LAVAUD, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération du Bureau n° 83 B du 23 octobre 2008.

TITULAIRE DU MARCHÉ

Bernard MOREAU
32 rue de la Pierre Levée
16007 Angoulême

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget annexe développement économique art 2313

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 23/06/2008

Date de notification du marché :26/06/2008

N° du marché : 2008/18

MONTANT DU MARCHÉ

Montant : 25 128,70 € HT soit 30 053,93 € TTC (base + option 1).

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet.

OBJET ET JUSTIFICATION DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet l'abandon des travaux suivants :

- Fourniture des châssis fixes suite à la mise en place de châssis existants récupérés lors de la dépose des cloisons	- 302,20 € HT
- Habillage des cassettes de climatisation suite à l'annulation de mise œuvre des travaux de rafraîchissement des locaux	- 1368,00 € HT
Soit une moins-value de	<u>1 670,20 € HT</u>

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial du marché : 25 128,70 € HT

Montant du présent avenant : 1 670,20 € HT

Nouveau montant du marché : 23 458,50 € HT

Le présent avenant représente une diminution de 6,65 % par rapport au montant initial du marché.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD